

Département
VAR

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GASSIN

N° D'ORDRE : 04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11 avril 2023

Objet :

**Référencement
Soliguide**

Nombre de membres :

en exercice : 9
présents : 6
votants : 7

**Délibération
certifiée exécutoire :**

Transmise en
Préfecture le :

Affichée / notifiée le :

Date de la convocation : 29 mars 2023

Présidente de séance : Anne-Marie WANIART

Présents : WANIART Anne-Marie, Présidente, VILLETTE Séverine, Vice-Présidente, CARBONEL Eliane, DIGNAC Elisabeth, GIBELIN Gisèle, PEYNE Stéphane

Absente ayant donné pouvoir : MARCELLINO Anne-Marie à VILLETTE Séverine

Absent excusé : MARQUES Florian

Madame Séverine VILLETTE, Vice-Présidente, expose aux membres du Conseil d'Administration :

« Soliguide » est un outil numérique porté par l'association Solinum, association à but non lucratif qui développe des solutions innovantes pour outiller les acteurs de la solidarité.

Il s'agit d'une plateforme qui référence les lieux et services utiles et accessibles aux personnes en difficultés.

Devant le constat d'un besoin accru d'orientation face à un vrai problème d'accès à l'information, la mission de Soliguide est d'orienter toutes les personnes en situation difficile vers les structures qui pourraient les aider.

Le format numérique règle le problème de la mise à jour des informations : chaque adhérent s'engage à mettre à jour les informations relatives aux services qu'il gère.

Cet outil, financé notamment dans le cadre de France Relance, est en cours de déploiement dans toute la France.

Le CCAS de Gassin a, donc, été sollicité pour y référencer ses services, dans le cadre de la charte ASIP signée avec les services du Département.

Les membres du Conseil d'Administration sont ainsi invités à se positionner sur le référencement des services du CCAS sur cette plateforme.

Après en avoir délibéré, **les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, émettent un avis favorable au référencement** des services portés par le CCAS de Gassin sur cette plateforme qui leur semble être un outil intéressant.

Copie conforme au registre des délibérations.

Gassin, le 11 avril 2023

La Présidente,
Anne-Marie WANIART



REÇU EN PREFECTURE

Le 13/04/2023

Application agréée E-legalite.com